

ATTÉNUATION & ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Compte rendu de la visite du 15 novembre 2024

La journée a débuté à la Maison du Projet, par une présentation détaillée du quartier du Carré de Soie, animée par Emmanuelle SIBUE-ALLART, Directrice de projet Urbanisme transitoire à la Métropole de Lyon. Cette introduction a permis de comprendre les grandes orientations urbaines, environnementales et architecturales du secteur. Par la suite, les participants ont été invités à déambuler dans le quartier pour découvrir in situ les éléments évoqués lors de la présentation et de découvrir les aménagements en cours. Cette visite a été suivie par une immersion sur le chantier du groupe scolaire Odette Cartailhac. Laurence MERCIER, Directrice des grands projets à Vaulx-en-Velin et Arnaud GENESTE, Responsable suivi de travaux à Vaulx-en-Velin ont mis en lumière les aspects techniques et durables du projet.

Découverte du groupe scolaire Odette Cartailhac

Le groupe scolaire Odette Cartailhac, situé dans le quartier du Carré de la Soie à Vaulx-en-Velin, s'inscrit dans une démarche de construction durable au sein d'un projet de renouvellement urbain plus large. Sa conception repose sur des principes visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre et à réduire l'impact environnemental, tout en assurant le confort des usagers.

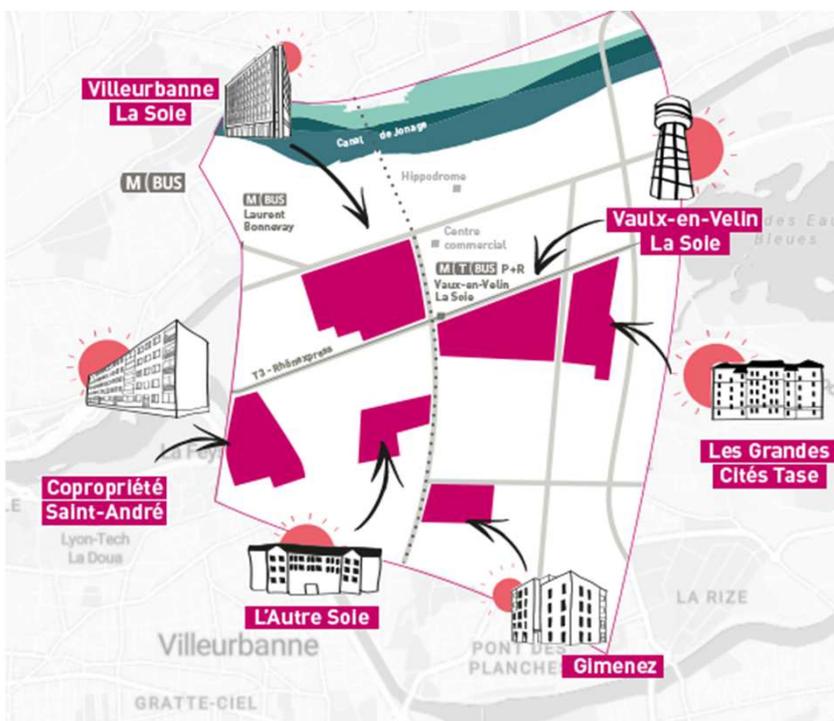
La future école se compose d'un bâtiment à R+2 (avec possibilité de surélévation), pour un total de 15 classes prévues, 9 classes pour l'enseignement élémentaire et 6 classes pour l'école maternelle. Les locaux incluent des salles plurivalentes et des espaces de décroisement. La surface utile du groupe scolaire est de 3 811 m². Enfin, le projet préserve le confort d'été et le bien-être des enfants grâce à des espaces bien dimensionnés et adaptés, démontrant qu'une architecture sobre peut concilier exigences climatiques et qualité de vie.



Sur le plan énergétique, l'enveloppe du bâtiment, particulièrement performante, garantit une isolation thermique optimale, réduisant significativement les besoins en chauffage et climatisation. Par ailleurs, le bâtiment intègre un système de géothermie avec deux forages de 19 mètres permettant d'alimenter un plancher chauffant et rafraîchissant. L'école est également équipée de panneaux photovoltaïques couvrant 300 m² sur le toit, destinés à l'autoconsommation.

Arpentage du Carré de Soie à Vaulx-en-Velin (1/2)

Le Carré de Soie est un quartier de 500 hectares, situé à cheval entre les communes de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin. Cette ancienne zone industrielle mute progressivement pour devenir un quartier mixte et durable. Depuis, le premier projet dans les années 2000, plusieurs opérations ont été lancées dans le Carré de Soie, avec des formes variées d'aménagement, telles que des ZAC, PAE (programmes d'aménagement d'ensemble) et PUP (plans d'urbanisme partenariaux).



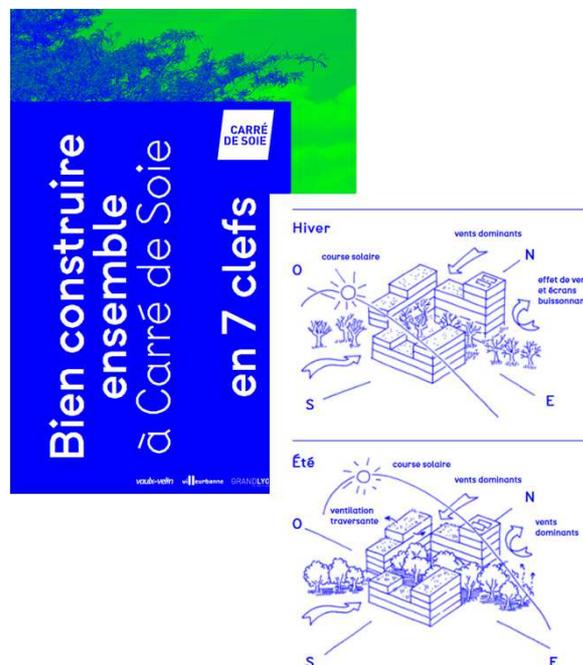
Carré de Soie pose de nouvelles manières de faire le projet urbain. L'expérimentation ne se limite cependant pas à l'ambition architecturale ou au paysage, elle passe par une forme renouvelée du partenariat public-privé. La richesse de gouvernances sur ce territoire (deux mairies, Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, la métropole de Lyon) pourrait sembler complexe. C'est une richesse : l'urbanisme négocié s'incarne parfaitement dans l'instance de travail commune à l'ensemble des projets, la commission préalable au dépôt du permis de construire.

Economie circulaire et réemploi

Le Carré de Soie repose sur des principes d'économie circulaire. Depuis 2016, diverses expérimentations sont menées dans le secteur du bâtiment, avec le réemploi de matériaux et l'intégration d'acteurs spécialisés dans le réemploi, comme Minéka. Ces démarches réduisent les besoins en ressources primaires et les déchets produits par les chantiers.

Pour en savoir plus

Découvrez [le guide qui donne en 7 clés un panorama des ambitions du projet](#) en matière de composition urbaine, paysagère, de développement durable, mais aussi en termes de méthodes.



Arpentage du Carré de Soie à Vaulx-en-Velin (2/2)

La mobilité durable

Le volet mobilité durable occupe une place centrale dans cette transformation. Il prévoit le développement d'un réseau dense de cheminements piétons végétalisés et d'itinéraires cyclables connectés au réseau express vélo des Voies lyonnaises (bande plantée de 7 mètres). Ces infrastructures encouragent les déplacements actifs et visent à limiter l'usage des véhicules individuels. La stratégie inclut également la densification du bâti autour des stations existantes et futures de transports en commun, comme le futur tramway (T9).



L'efficacité énergétique

En matière d'efficacité énergétique, les nouveaux bâtiments du Carré de Soie sont systématiquement raccordés au réseau de chaleur urbain. Par ailleurs, les projets respectent le référentiel métropolitain d'efficacité énergétique, avec, dans certains cas, des niveaux d'exigences renforcés. Dans les opérations d'aménagement telles que les ZAC et PUP, le référentiel "Habitat Durable" est également appliqué, garantissant des standards élevés de performance énergétique et environnementale.



La nature au cœur du quartier

Le projet du Carré de Soie intègre une forte dimension de végétalisation, marquée par la création de parcs et d'espaces verts tels que le parc Jorge Semprun. Ces aménagements participent à la réduction des îlots de chaleur urbaine et à l'absorption de CO₂. Dans le cadre de la reconversion industrielle du site, chaque projet s'accompagne d'un volet d'intégration paysagère. Cette approche est concrétisée par l'application d'un coefficient de pleine terre de 45 %, favorisant la perméabilité des sols, ainsi que par une articulation cohérente entre les parcelles dans le respect de la trame verte qui contribue à structurer le quartier tout en améliorant sa qualité environnementale.

